

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 010773 – EUR 71/006/01

Action complémentaire sur l'AU 305/01 (EUR 71/004/01 du 29 novembre 2001)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES D'EXPULSION FORCÉE / CRAINTES DE TORTURE

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE / Mouhammad Salih (h), 52 ans
OUZBÉKISTAN

Londres, le 30 novembre 2001

Le responsable exilé de l'opposition ouzbek Mouhammad Salih a été placé en détention pour une durée de quarante jours par le tribunal de la ville de Prague aujourd'hui, tandis que la demande d'extradition le concernant adressée par l'Ouzbékistan aux autorités tchèques est examinée.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en tchèque, en anglais ou dans votre propre langue) :

- exhortez les autorités tchèques à ne pas renvoyer de force Mouhammad Salih vers l'Ouzbékistan, où il risquerait fort d'être victime de torture et d'autres formes de traitements cruels et inhumains ;
- rappelez aux autorités que la République tchèque est partie à la Convention des Nations unies relative au statut des réfugiés, à la Convention des Nations unies contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, et à la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH), et qu'elles sont donc tenues de ne pas renvoyer une personne vers un pays où elle risque d'être victime de graves violations de ses droits fondamentaux ;
- rappelez au gouvernement tchèque que le statut de réfugié a été accordé à Mouhammad Salih en Norvège, et qu'il doit donc être remis en liberté et reconduit dans ce pays, où il appartiendra aux autorités norvégiennes de se prononcer sur la demande d'extradition dont cet homme fait l'objet.

APPELS À :

Président de la République tchèque :

Václav Havel
President of the Czech Republic
Prazsky Hrad, Praha 1
11908, République tchèque
Télégrammes : President Havel, Prazsky Hrad, Praha,
République tchèque
Courriers électroniques : president@hrad.cz

Formule d'appel : *Dear President Havel, / Monsieur le*
Président de la République,

Ministre de l'Intérieur :

Mr Stanislav Gross
Nad stolou 3
170 34 Praha 7
République tchèque
Fax : + 42 02 614 33560 / 614 33552 / 614 33553
Formule d'appel : *Dear Minister, / Monsieur le Ministre,*

COPIES À :

Commissaire aux droits humains du gouvernement :

Government Commissioner for Human Rights
Jan Jarab, Government Office
Vladislavova 4
11000 Praha 1 - Nové Mesto
République tchèque
Fax : + 42 02 2494 6615 / 961 53358

Ministre des Affaires étrangères :

Jan Kavan
Loretánské náměstí 5
125 10 Praha 1
République tchèque
Fax : + 42 02 243 10017

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de la République tchèque dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 11 JANVIER 2002, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT TOUJOURS INTERVENIR. MERCI.

La version originale a été publiée par Amnesty International,

Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.

*La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents*

Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : www.efai.org